

UNE ARCHITECTURE BRETONNE ?

UNE ARCHITECTURE BRETONNE ?

Comment les bâtisseurs de « l'acte de construire » influent-ils sur la production architecturale, urbaine et paysagère d'un territoire ? Faut-il préférer une réponse « internationale » ou une approche « reterritorisée » à une région et une histoire données, à une culture spécifique ?

L'exposition montre l'évolution de la production architecturale en interrogeant autant les réponses formelles que les facteurs qui ont contribué à les faire émerger - ces mécanismes historiques et politiques, économiques et sociétaux actifs depuis les années 80 en Bretagne parmi lesquels : le rôle du CAUE 22, le cas de Plélan-le-Petit, l'impact de l'enseignement de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, les « points de rupture » que constituent certains projets architecturaux, des bâtiments « marqueurs » comme le lycée La Closerie à Saint-Quay-Portrieux livré en 1988 par Yves Lion ou les bâtiments de Michel Velly (Mairie de Le Fœil, 1995, équipement polyvalent d'Yffignac, 1992).

Un ensemble de projets emblématiques, conçus et construits en Bretagne par des architectes tels que Lacaton-Vassal, Paris (maison individuelle à Keremma, 2005), Jacques Ripault, Paris (la Carène à Brest, 2006) ou Raum, Nantes (hangar ostréicole à Etel, prix de la première oeuvre, 2010) sont identifiés comme un des vecteurs d'« ouverture » du territoire. Le récit de cette exposition met également en évidence le rôle de l'architecte et l'évolution de sa position au sein de la chaîne de production architecturale et urbaine, depuis les années 80.

Des contributions originales issues de thématiques spécifiques et interprétées à partir de la question posée par le titre de l'exposition sont exposées.

1. UNE AMBITION MODERNE

Révolutionner l'enseignement pour révolutionner l'architecture

Pendant les Trente Glorieuses (période historique comprise entre 1946 et 1975 au cours de laquelle la plupart des pays occidentaux connaissent une importante croissance économique et une amélioration du niveau de vie), le métier d'architecte est perçu et ressenti d'une manière ambiguë. En effet la production d'une architecture de masse basée sur des modèles types s'impose tout en permettant la généralisation du confort moderne. Quelques grands noms se partagent la plupart des chantiers de reconstruction d'un territoire ravagé par la guerre, puis d'urbanisation intensive du pays. Cette génération d'architectes s'est formée dans des écoles dispensant l'enseignement académique de l'Institution des Beaux-Arts, dont le concours du Grand Prix de Rome faisait office de rite de passage, avec des perspectives de carrière prospères pour les lauréats.

À la fin des années 60, suivant le profond désir de changement sociétal que connaît le pays, ce système est remis en question. La nouvelle génération d'architectes rejette à la fois la logique des grands ensembles et l'enseignement traditionnel des Beaux-Arts. Elle veut repartir de zéro, se mettre en quête de nouveaux



Centre des télécommunications (1971), Louis Arretche, Rennes (35)

modèles et révolutionner toute la production architecturale. La Ville de Rennes, à cette époque (1960-1970), a été majoritairement construite par les architectes, Georges Maillols, Louis Arretche, ou encore Michel Marty et Jean Denieuil, architectes de la ZUP-Sud de Rennes (actuel quartier Le Blosne).



Barre Saint-Just (1969), Georges Maillols, Rennes (35)

Georges Maillols (1913-1998) intègre en 1936 l'atelier de Jacques Debat-Ponsan, puis celui d'André Lecomte, à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Encore étudiant, il travaille à Laval chez Léon Guinebretière. En 1943, une fois son diplôme obtenu, Georges Maillols poursuit sa collaboration avec l'architecte lavallois jusqu'en 1946, année au cours de laquelle il reprend

l'agence d'Henry Couâsnon à Rennes. La prolifique carrière rennaise de l'architecte débute alors.

Au début des années 50, Georges Maillols livre sa première réalisation rennaise, un immeuble au 14 quai de Richemont. De 1953 à 1957, il prend part à l'opération Million à Cleunay en participant à la construction de la cité d'urgence Eugène Pottier, puis construit l'immeuble Le Grand Bleu. En parallèle, il œuvre pour l'assainissement du tissu urbain avec les opérations de rénovation urbaine de la rue Jules Simon, puis de la rue de Brest qui marque le début de l'opération Bourg-L'Évêque dont il sera l'urbaniste. Georges Maillols réalise également les restaurants universitaires de Champs de Mars (aujourd'hui démolé) et de Beaulieu en collaboration avec Louis Arretche, remarquable de par son plan en étoile. L'architecte construit également des immeubles de logements dans les ZUP du Blosne et de Villejean.

Georges Maillols est l'auteur de bâtiments emblématiques de la Ville aux noms évocateurs : la Caravelle à Bourg l'Évêque (1965-1968), la Barre Saint-Just (1969), communément appelée le « paquebot » par les Rennais, les fameuses tours jumelles des Horizons (1968-1970), premier Immeuble de Grande Hauteur de la ville, le Belvédère (1973), ou encore le Trimaran (1974-1978)...

En 1968, une rupture cruciale s'opère dans l'enseignement de l'architecture. Des Unités Pédagogiques (UP), indépendantes administrativement de l'école des Beaux-Arts, sont créées à Paris et en province. L'une d'entre elle s'installe à Rennes.

Les apprentissages sont bouleversés par cette réorganisation. Le Grand Prix de Rome disparaît. L'architecture n'est plus enseignée par des architectes professionnels mais par des théoriciens. A l'école d'architecture de Rennes, les étudiants provoquent le départ des

professeurs en place et constituent eux-mêmes un nouveau corpus d'enseignants. L'enseignement du projet disparaît au profit de la sociologie, de l'histoire, de la psychologie, etc... A Paris, l'enseignement reste très théorique (« c'était un milieu de grenouillage, de fermentation intellectuelle », « Ils avaient lu tout Lacan »*) ; l'ambiance à Rennes, quant à elle, devient « farfelue » au point de désorienter les étudiants. Ce n'est que dans les années 80 que le corps enseignant se renouvelle. L'enseignement professionnel est dissout.

Néanmoins, les étudiants ne chôment pas : dans ce contexte déstructuré, ils se forment de façon autodidacte - et pluridisciplinaire - en allant chercher ce dont ils ont besoin ailleurs, en suivant, par exemple, des cours à l'université.

* Henri Le Pesq, directeur du CAUE des Côtes-d'Armor (1979-2015)



© Fonds Henri Le Pesq

Etudiants de l'Ecole d'Architecture de Rennes, 1969, rue Hoche, Rennes.
De gauche à droite et de haut en bas : Christian CAUCHY, ? MACHET, Pierre ALBERT (secrétaire général de l'école), Jean-Claude LELU, ?, Daniel GOISBEAU, Joseph LENET, Annie ? et Sylvie ?, Jacques HENRY, Henri LE PESQ, Michel VELLY, ? FRADI (?) et René FOLLEZOU.



© Marion Albertucci

Tour de l'Éperon vue de la dalle du quartier du Colombier (1975), Louis Arretche, Rennes (35)

Louis Arretche (1905-1991) entre en 1923 à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris afin d'y étudier l'architecture. Il intègre l'atelier de Georges Gromort et se forge simultanément une expérience professionnelle dans les agences de Michel Roux-Spitz et Roger-Henri Expert. En 1934, Louis Arretche obtient son diplôme d'architecte et se joint à son professeur Georges Gromort pour enseigner à ses côtés en tant que chef d'atelier. Il commence alors une carrière de professeur admiré et respecté par ses élèves.

Il ouvre une agence rue Jules Chaplain à Paris au sein de laquelle il travaille en collaboration avec l'ingénieur Roman Karasinsky. L'agence connaît une intense activité, notamment au service des pouvoirs publics. Louis Arretche réalise également des études d'urbanisme et dirige des chantiers de reconstruction, de rénovation et d'aménagement.

Louis Arretche est architecte urbaniste conseil de la Ville de Rennes de 1953 à 1971 sous la municipalité d'Henri Fréville qui a beaucoup œuvré pour l'amélioration du bâti rennais et pour l'aménagement et la modernisation de la ville. Louis Arretche va contribuer à la transformation spectaculaire que connaît Rennes à partir des années 60. Il encadre la construction de la ZUP de Villejean-Malifeu, mène les chantiers des universités de Villejean et de Beaulieu et dirige l'opération de rénovation urbaine du quartier du Colombier. Il est également l'auteur d'ouvrages architecturaux emblématiques de la ville, tels que le centre des télécommunications de la Mabilais (1971), la salle Omnisport, actuelle salle de spectacle le Liberté (1961), ou encore la tour de l'éperon (1975) qui fait écho aux tours des Horizons de Georges Maillols.

1. UNE AMBITION MODERNE

La closerie donne le *la*

Les jeunes architectes bretons issus de la révolution post-68 sont à la recherche d'inspirations.

La fin des années 60 et le début des années 70 connaissent une véritable renaissance de la culture bretonne, comme en témoignent l'engouement retrouvé pour les Fest-Noz, ou l'émergence de musiciens comme Tri Yann, Gilles Servat, ou encore Alan Stivell.

Une part de ces jeunes architectes cherchant à renouer avec une culture régionale se raccroche à cette résurgence, sans pour autant tomber dans la « binioiserie ».

D'autres se retrouvent davantage dans les préceptes de Le Corbusier ou de Mies van der Rohe, tout en étant à la recherche d'une identité propre.



Ecole Nationale de Voile de Beg Rohu (1965-1971 ; 1978), Yves Guillou, Saint-Pierre-Quiberon (56)



Maison Petton (1973), Claude Petton, Plougastel-Daoulas (29)

Cette génération se tourne aussi vers des architectes locaux qui ont construit avant eux. Elle est en admiration face à Bernard Guillouët, dont l'architecture peut être qualifiée de « moderne-breton ». Tout autant que Claude Petton, Roger Le Flanchec, Yves Guillou, René Burel dans les Côtes-d'Armor.

Pour compléter cette diversité d'orientations, on parle des mouvements alternatifs américains en lisant Actuel. Les tendances sont ambiguës. La légèreté de l'enseignement dispensé à l'école d'architecture oblige les jeunes architectes à travailler et à évoluer dans l'expérimentation.



Maison Orain (1954-1965), Roger Le Flanchec, Lannion (22)



Maison Kerautem (1965), Roger Le Flanchec, Locquénoyé (29)

Un événement architectural va alors ouvrir une toute nouvelle voie à ces architectes exerçant depuis peu et en quête d'une nouvelle inspiration.

La loi sur l'architecture de 1977 déclarant la création architecturale d'intérêt public a initié la pratique des concours, qui n'a été réellement effective qu'au début des années 1980.

Si, d'une manière générale, ces derniers ont participé à ce que les architectures modernes prennent le dessus sur les architectures traditionnelles, le concours du lycée de Saint-Quay-Portrieux (20 juillet 1984) a, davantage que le projet lui-même, causé un déclic au niveau local en montrant ce qu'il était possible de construire en Bretagne.

Ce concours a créé une émulation entre les architectes, voire une compétition qui les a poussés à vouloir se démarquer les uns des autres. Avec son lycée, Yves Lion a donné le « La » et a montré la marche à suivre.



Maison Quéré (1969-1973), Roger Le Flanchec, Ploumoguer (29)



© Jean-Marie Monthiers

Lycée hôtelier La Closerie (1984-1988), Yves Lion, Saint-Quay-Portrieux (22)

Article 1 de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.

En conséquence :

- 1° Les maîtres d'ouvrage sont tenus de faire appel au concours des architectes dans les conditions et limites indiquées au titre 1er ci-après ;
- 2° Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. Ils sont chargés d'aider et d'informer le public conformément au titre II ;
- 3° L'exercice de la profession d'architecte et son organisation sont soumis aux règles figurant aux titres III et IV ;
- 4° Les dispositions du code de l'urbanisme relatives à l'architecture sont réformées conformément au titre V.

1. UNE AMBITION MODERNE

Les *locomotives*

Les jeunes architectes sensibles au projet du lycée hôtelier de Saint-Quay-Portrieux ont alors rejeté le vocabulaire de l'architecture traditionnelle bretonne et se sont engagés dans une démarche davantage conceptuelle. Ils ont démontré que l'on pouvait être moderne en Bretagne et ont généré une nouvelle façon de concevoir l'architecture. Ce contexte a incité un grand nombre d'architectes à rester ou à venir construire en Bretagne. Ces « locomotives » ont ouvert la voie et ont entraîné derrière elles les générations suivantes, encouragées et obligées par leur histoire.



Mairie (1989-1995), Michel Velly, Erwan Tymen (paysagiste), Le Fœil (22)

Michel Velly peut être considéré comme l'un des fondateurs de ce « mouvement », de cette tendance. Il est dogmatique, radical et d'une « rigueur indestructible » dans sa démarche pionnière.

L'équipement polyvalent que lui commande la commune d'Yffiniac en 1992 est d'ailleurs l'expression parfaite de cette rupture avec la modernité modérée et le retour aux sources qu'ont recherché les jeunes architectes bretons dans un premier temps. Ici, on bascule dans une modernité pure et dure. La mairie de le Fœil, d'une efficace simplicité, s'inscrit dans cette ligne.



© Michel Denancé

Mairie (1989-1995), Michel Velly, Erwan Tymen (paysagiste), Le Fœil (22)

La mairie de le Fœil (1989-1995)

L'édifice aura su traverser les épreuves du temps, pour démontrer, sans les imposer, ses qualités fondamentales, intemporelles. En premier lieu, il s'agit d'un projet véritablement global, qui associe l'échelle de l'aménagement de la place centrale à celle du bâtiment : relier, assembler, fédérer les différents éléments existants pour créer une nouvelle cohérence. Le registre des matériaux choisis contribue à cet accord d'ambiance : le granit gris-blanc d'une volumétrie élémentaire, proportionnée, étirée, minimale, contraste et dialogue aimablement avec les maisons de pierre traditionnelles du bourg. À l'intérieur, une gamme de matières raffinées apporte le confort d'usage et la dignité d'un édifice public. Ce petit équipement communal possède la qualité la plus exigeante que l'on puisse attendre d'un lieu public : la pertinence. Peut-être faut-il convier ici un sens d'universel ? Une tonalité que l'auteur reconnaît aujourd'hui comme une exception, une conjonction favorable rarissime, au travers de son expérience professionnelle, qu'il conclut en 1998, pour se consacrer à l'enseignement dans les écoles d'architecture de Rennes, puis de Nantes. Le texte de présentation, ci-dessous, daté de 1992, transmet les intentions originelles, que l'époque n'a pas contredites :

« Le projet de la Mairie de LE FOEIL est un projet d'aménagement avant d'être un bâtiment. La grille qui organise l'espace de la place définit et situe la Mairie. À l'inverse, on peut dire que le volume bâti décide de l'aménagement autour de lui.

Cette interaction caractérise et identifie le projet dans son territoire particulier. La Mairie nouvelle est un volume simple, élémentaire et minimal, traversé par un passage reliant le haut, la salle polyvalente, au bas du bourg : la place nouvelle.

La simplicité de l'architecture est relayée par un traitement raffiné des détails et la qualité du parement : granit gris-blanc matériau unitaire des 5 façades.... Le même souci de continuité est présent à l'intérieur, au niveau de l'identification des lieux, des ambiances lumineuses et de la gamme des matières. Le projet d'aménagement global Mairie-Place relève d'une grande volonté de cohérence d'un intérieur & d'un extérieur, d'un volume & d'un site, d'un usage & d'un lieu pour qualifier l'identité de l'espace public et de la Commune de LE FOEIL en affirmant la présence d'une modernité à la fois universelle & locale.»

Michel Velly, décembre 1992

1. UNE AMBITION MODERNE

Nouvelle attitude des pouvoirs publics

Le département des Côtes-d'Armor est, peut-être plus encore que les autres départements bretons, porteur de cette « attitude moderne » en Bretagne, avec une production architecturale particulièrement intéressante. Le passage du département à gauche a été un levier phénoménal et a conféré un formidable allant aux élus locaux, favorables aux innovations architecturales. L'audace de la maîtrise d'ouvrage, ainsi que le CAUE (le CAUE 22 est d'ailleurs l'un des premiers CAUE de France), mais aussi et surtout l'Office HLM, ont favorisé l'émergence d'une architecture « moderne » de qualité. Parmi ces élus, on peut citer Prosper Besnard, maire de Plélan-le-Petit ou encore Pierre Yvon-Trémel (1946-2006), Maire de Cavan (également président de l'Office HLM pendant un temps) et proche de Michel Velly, qui a rendu possible la réalisation de projets.



Mairie (1994), Lionel Dunet, Lamballe (22)

© Jean-Marie Monthiers

L'instauration des concours d'architecture met fin à l'ère des Grands Prix de Rome, du mandarinage, des architectes qui prenaient en main la majorité des programmes de construction d'une ville. La commande est diversifiée. Les conditions de travail évoluent et les acteurs présents dans la production du projet se multiplient pour l'ensemble des architectes français. Ils gardent néanmoins une place privilégiée auprès du maire.

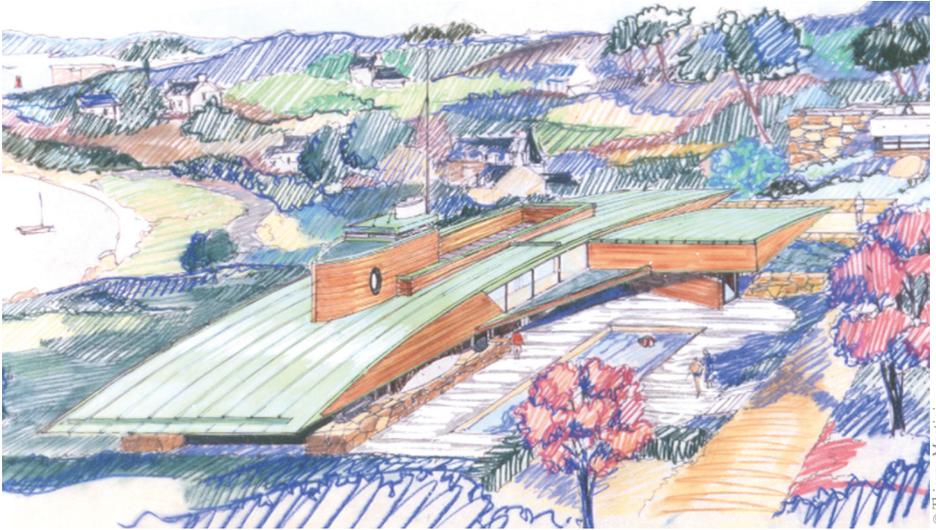
Les institutions et les architectes adoptent une « attitude particulière » : les acteurs du territoire breton font preuve d'une véritable « ambition moderne », une volonté de faire, qui a porté la Bretagne vers un affranchissement de ses références régionalistes. Il fallait rattraper le retard que la région avait sur le reste de la France. L'arrivée au pouvoir de la gauche au début des années 1980 a permis aux architectes de tenter autre chose qu'une architecture traditionnelle (toits plats, etc...) grâce au soutien des élus bretons. En effet, les années 1980 sont témoins de l'éclosion d'une architecture résolument moderne.

Les projets d'architecture fleurissent alors un peu partout sur le territoire, y compris dans les toutes petites communes, au sein desquelles on peut trouver des équipements intéressants (salles des fêtes, salles de sports, etc. Le Fœil a commandé sa mairie à Michel Velly). En comparaison avec le reste de la France, le niveau d'équipement est assez exceptionnel dans les communes bretonnes.



Maison Wagnier, Thierry Mostini, Carantec (29)

Avec la maison Wagnier (Carantec), Thierry Mostini joue avec les formes et clot magnifiquement une époque, car ce désir de modernité s'accompagne d'un changement de registre formel en faveur d'une démarche favorisant davantage une posture / des points d'intentions particulières vis-à-vis des choses, du paysage... que des références à une production antérieure. Ce phénomène se traduit par un détachement des « stigmates » faisant référence à l'architecture traditionnelle bretonne.



Maison Wagnier, Thierry Mostini, Carantec (29)

© Thierry Mostini

Cette démarche impliquerait une linéarité dans la production architecturale d'un architecte. Cette linéarité serait davantage une résultante qu'une volonté, perçue de l'extérieur plutôt que de l'intérieur. En effet, adopter volontairement une attitude architecturale empêcherait d'aborder chaque projet de façon nouvelle et de raisonner avant tout en fonction du site. Il ne s'agit pas de refaire ce qu'on sait déjà faire et d'aborder un projet de façon dogmatique et subjective. Ce serait contradictoire avec une architecture de qualité qui se doit d'être objective.

Cette objectivité permet-elle aux architectes de se poser aujourd'hui en Bretagne d'une façon un peu différente qu'ailleurs ?

2. UNE ARCHITECTURE SPÉCIFIQUE À LA BRETAGNE

Le *sel* du territoire

Alors que certains architectes décident de quitter la Bretagne afin d'exercer sur d'autres territoires, à Paris notamment, d'autres choisissent d'y rester. L'envie d'être en Bretagne est un sentiment partagé par beaucoup d'architectes bretons attachés à la région, à sa culture, à la nature... « C'est viscéral d'être en Bretagne ». Ce sentiment se traduit par une véritable volonté de la part des architectes de porter leur région dans la modernité, et en aucun cas de se tourner vers des références folkloristes ou régionalistes, par respect des personnes qui l'habitent, ainsi que dans le but de s'inscrire dans l'histoire de la modernisation de la Bretagne initiée par les générations précédentes. C'est le sel du territoire, celui qui conduit le projet d'être sur le territoire breton.

Ce désir de modernité et le rejet des codes régionalistes provoquent l'ouverture du territoire et l'obligent à se tourner vers des références architecturales nationales, voire internationales.



© Anne Lacaton



Maison à Keremma (2005), Lacaton & Vassal, Tréfléz (29)



© Audrey Cerdan

Hangar ostréicole et lieu de repos (2009), Atelier RAUM, Etel (56)

Cette ouverture se manifeste aussi par l'intervention d'architectes extérieurs à la région sur le territoire breton, comme en témoignent la salle de musiques actuelles La Carène à Brest construite par Jacques Ripault en 2005, la Maison à Keremma construite par Lacaton & Vassal en 2005 ou encore le hangar ostréicole à Etel livré en 2010 par les architectes de l'Atelier RAUM. Ces derniers expriment ainsi leur démarche et leur rapport au territoire breton :

« Notre approche du projet et la construction d'architectures visent à proposer un lien intime entre l'homme, le corps, les usages avec le milieu du projet, son environnement. Ce travail, ou cette tentative perpétuelle, signifie de développer une compréhension particulière de ce milieu, en en dégagant les spécificités, ou du moins les caractéristiques qui nous semblent majeures. Aussi les différents projets que nous avons pu construire en Bretagne, ou ceux sur lesquels nous travaillons actuellement, ne sont pas singulièrement différents des autres dans la méthode employée, mais diffèrent par la spécificité du milieu et la manière dont le projet vient dialoguer avec celui-ci.

La notion de délimitation régionale ou de « pays » est déjà peut-être un peu trop abstraite pour une approche architecturale située et l'approche du territoire s'effectue déjà à une échelle plus rapprochée. Par exemple, nous avons travaillé à différents projets sur le littoral, qui offre d'autres singularités (géographie, climat, culture constructive, économie, saisonnalité...) trouvant leurs continuités directes dans le projet.



© Jean-Marie Monthiers

Salle Steredenn (1990), Jean Guervilly, Saint-Brieuc (22)

La salle Steredenn (1990)

Par la sobriété de ses lignes et de ses matériaux, cet édifice diffuse une nouvelle image des lieux du sport, en rupture complète avec les images surdessinées qui ont particulièrement abreuvé ce domaine de l'architecture ces dernières années. L'édifice, un parallélépipède métallique blanc de 90 mètres de long et 60 de large, a un profil très épuré. Ce dépouillement correspond à une volonté formelle et conceptuelle de l'architecte. Conçue pour accueillir dans un même volume les entraînements quotidiens des usagers et les compétitions occasionnelles - handball, basket, volley et gymnastique rythmique et sportive (GRS) - c'est la salle de compétition, pouvant abriter quelque 3 600 spectateurs, qui donne son gabarit à ce gymnase. Afin d'exprimer la liberté du volume par rapport à la répartition du programme, Jean Guervilly a choisi de porter la toiture non pas dans la plus petite portée mais dans la longueur du gymnase. Implanté au centre de la zone d'activités et de loisirs de Saint-Brieuc, ce complexe sportif multifonction réalisé par Jean Guervilly constitue, de par l'ampleur de son programme, un équipement d'importance pour la commune. L'enveloppe, comme la répartition en plan, illustre la simplicité travaillée de ce projet. Les façades se réduisent à un emboîtement de tôles d'aluminium laqué blanc sur deux faces, pliées en forme de bac. A l'intérieur du gymnase, ce vitrage périphérique donne l'illusion d'une toiture complètement décollée de la façade. En partie supérieure, il évite les regards à hauteur d'oeil et, de jour, permet le fonctionnement de la salle sans apport de lumière artificielle. De nuit, lors de spectacles, ce bandeau s'illumine et les lumières extérieures se reflètent sur le bandeau d'aluminium.

Extrait, Le Moniteur Architecture n° 67 – 1995

Enfin, et dans une relation connexe à l'approche que nous pouvons avoir de la notion de patrimoine, les spécificité de l'existant et du « déjà là » sont abordées comme des potentialités à la création, à la mutation par une transformation radicalement contemporaine. Le caractère particulier de chaque territoire nous semble donc être une bonne opportunité pour singulariser l'architecture, sans folklore ni nostalgie, mais dans l'expérimentation de situations construites qui répondent aux enjeux contemporains. »

Dans ce contexte, est-il encore possible d'évoquer des spécificités dans l'architecture en Bretagne ?



Parking administratif (1986), Jean Guervilly, Saint-Brieuc (22)

Le parking administratif (1986)

Le parking de 400 places en plein centre de Saint-Brieuc démontre qu'un programme de « silo à voitures », à priori ingrat et traumatisant pour les villes anciennes, peut devenir l'emblème utile et frais de leur modernité. Le terrain, qui jouxte le centre ancien, présente un fort dénivelé (7 m). Jean Guervilly s'est servi de cette configuration pour scinder son parking en deux blocs, séparés par une rue intérieure à ciel ouvert. Chaque bloc est constitué de demi-niveaux longitudinaux : 4 en partie Est, où la pente est plus faible, 5 sur la plus forte pente Ouest. Des rampes à faible pente (8 %) relient ces demi-niveaux à chaque extrémité de la rue intérieure. Le béton est laissé apparent, sauf celui des parois extérieures passé au blanc et percé de hublots, histoire de rappeler que la Manche et ses navires sont tout proches. La métaphore navale

prend corps avec le petit édifice qui couronne le dernier niveau du parking, côté rue haute : avec son mât et ses pavillons claquant au vent, cette antenne de FR3 Bretagne (rajoutée au programme en cours d'études) évoque un peu le poste de commande d'un grand chalutier. Jean Guervilly n'a pas cherché d'effets décoratifs autres que ceux tirés de la construction ou de l'usage : discret calepinage des trous de banche, garde-corps et bracons en acier galvanisé, trame régulière des lampes (bleues) qui éclairent de nuit la rue intérieure.

Extrait, Elisabeth Alain Dupré

Une école bretonne ?

L'enseignement de l'architecture influence-t-il le processus de construction utilisé par les architectes ? L'école d'architecture de Bretagne a-t-elle une capacité à « fabriquer » des architectes concevant une architecture caractéristique, comme c'est le cas de l'école « bordelaise » générée par Jacques Hondelatte ? A-t-on à un moment formés des architectes identifiés ou identifiables sur le territoire ?

L'enseignement à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne n'est pas axé sur une spécificité régionale, même si la culture architecturale bretonne peut être abordée. Il est davantage question des nationaux et internationaux que des régionaux. D'autre part, la Bretagne n'a jamais été montrée comme un territoire arriéré. Les édifices bretons présentés ne sont pas nécessairement représentatifs de la région, mais plutôt de ce qu'il s'y fait de mieux. Le fait de changer régulièrement (deux fois par an) d'enseignement de projet ne permet d'ailleurs pas d'être « modelé » de façon à répondre à une doctrine particulière. Les architectes ayant été formés par des enseignants de la génération de David Cras, Jean Guervilly et Michel Velly ont appris à être attentifs à la production architecturale du territoire, mais c'est en pratiquant le métier qu'on comprend la finalité de ces enseignements. On se forme à l'école, et surtout en agence. Un rituel d'expression persiste : « devenir architecte, c'est 5 ans d'école et 10 ans d'agence ».

À partir des années 80, les professeurs en poste depuis 1968 se retirent au profit de professionnels. Les étudiants mettent à l'épreuve les acquis transmis, en travaillant dans les agences de leurs enseignants.

Dans les années 90, des professionnels exerçant hors territoire rejoignent les enseignants titularisés. Des architectes comme Christian Hauvette ou Anne Demians viennent compléter dans sa continuité l'enseignement dispensé depuis les années 80, participant ainsi à l'ouverture du territoire à une nouvelle échelle.



Atelier à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, Rennes

© Emmanuel Groussard

2. UNE ARCHITECTURE SPÉCIFIQUE À LA BRETAGNE

Ici on ne frime pas

© Stéphane Chalméau



Salle socio-culturelle l'Embarcadère (2008), David Cras, Benoît Robert, Nicolas Sur, Plélan-le-Petit (22)

La Bretagne est perçue comme une région à l'identité forte, au même titre que la Corse ou le Pays Basque. Néanmoins, elle s'est ouverte à l'extérieur dans sa quête de modernité. Cette ouverture du territoire à une échelle nationale/internationale permet de supposer que désormais, les influences se confondent et qu'il n'existe rien

de propre à la région dans la production architecturale actuelle et que quel que soit l'endroit où l'on construit, la démarche est la même. Un bâtiment serait transposable n'importe où.

Peut-on alors encore parler de spécificités de l'architecture contemporaine en Bretagne de nos jours ?

La Bretagne n'est pas complètement annihilée de la pensée des architectes. « C'est moderne, mais on est en Bretagne ». Aussi, sans parler de spécificité dans la forme de l'objet architectural, peut-être est-il possible de déterminer des particularités dans l'attitude face à l'acte de construire sur/pour un territoire. « Ici on ne frime pas ».

« Ici on ne frime pas »

Ces mots de Daniel Kahane traduiraient :

- La retenue, que l'on retrouve dans le caractère et la culture bretonne. Elle serait présente dans beaucoup d'architectures en Bretagne et pourrait en être une caractéristique. Cette retenue peut résulter d'un désir de simplicité, tout comme elle peut s'imposer face à la force du territoire.
- L'authenticité d'une architecture qui fonctionne et qui dure.
- L'exigence d'une efficacité.
- Le fait de bien construire, qui serait particulièrement présent en Bretagne et peut-être un peu spécifique à la région.
- Le constat que la Bretagne échappe au phénomène des bâtiments « star » (mucem...), ce qui pourrait être dû au fait que la région ne comporte pas de très grandes villes.

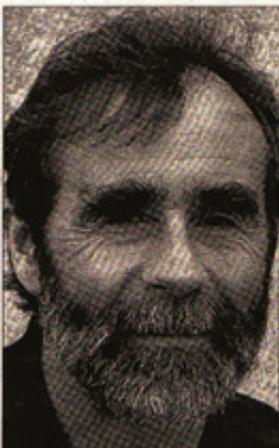
« Ici on ne frime pas »

Daniel Kahanne apprécie le travail des architectes bretons.

Tous les deux ans, des prix sont attribués aux architectes bretons dans différentes catégories (voir le palmarès ci-dessous). Cette année, le jury chargé d'attribuer ces prix était présidé par Daniel Kahanne, architecte parisien bien connu dans les Côtes-d'Armor où il fut longtemps architecte-conseil du département avant d'occuper le même rôle en Ille-et-Vilaine depuis cinq ans.

« Cette fonction me conduit en moyenne deux jours par mois dans le département où mon rôle est d'être le conseiller sur les projets pour lesquels l'État garde ses compétences. Ça peut être aussi bien de grands projets d'infrastructure, des constructions publiques ou des projets d'aménagement concernés par la loi sur le littoral... Mais, avant tout, j'aime cette région. J'y ai d'ailleurs une maison de vacances au bord de la mer. »

Amoureux de la Bretagne et reconnu par ses pairs dans sa profession, quel regard jette-t-il sur l'architecture locale ? « Au vu des projets sur lesquels le jury Architecture 2002 a eu à se prononcer, je trouve que l'évolution est intéressante. 2002 sera un bon cru, même si, personnellement, j'ai été déçu par les projets en maison individuelle, un domaine qui reste encore trop aux mains des constructeurs et des pavillonnaires. En Bretagne comme ailleurs, les gens hésitent à faire appel à un architecte. Cela dit, l'édition 2002 confirme le talent d'architectes bretons comme Cras, Gaufler, Bonnot, Grignoux... et révèle un nouveau venu : Benoit Robert qui a rénové magnifiquement



▲ Daniel Kahanne, président du jury du prix Architecture Bretagne 2002.

le lavoir de Plélan-le-Petit dans les Côtes-d'Armor après avoir réussi l'extension du cimetière de Saint-Cast. »

Chez ses confrères bretons, Daniel Kahanne trouve des qualités importantes à ses yeux. « Ils ont, davantage qu'ailleurs, le souci du contexte et de l'environnement mais aussi une grande rigueur tout en restant simples. Ici, on ne cherche pas à jouer les frimeurs. Au contraire, les architectes sont attachés à l'usage que les gens feront du bâtiment qui leur a été confié. » A l'inverse, ne sont-ils pas un poil frileux et un brin conservateurs ? « Non, je ne trouve pas. Ils ressemblent à la région. En Bretagne, vous n'avez pas peur du changement et vous êtes, depuis toujours, ouverts aux autres. C'est une preuve de votre confiance dans l'avenir. »

Pour en revenir à l'architecture, quelles sont les réalisations bretonnes de ces dernières années qu'il apprécie particulièrement ? Daniel Kahanne répond spontanément : « J'aime beaucoup le lycée hôtelier de Saint-Quay-Portrieux réalisé par Yves Léon dans les années 80. C'est un projet moderne, bien inscrit dans son site. On dirait un grand paquebot... J'aime aussi la résidence pour personnes âgées faite par Michel Velly à Plélan-le-Petit... » Il s'arrête là dans son énumération, préférant citer le nom de confrères (Cras, Mostini, Guilhouet, Guervilly...) aujourd'hui reconnus au-delà de la Bretagne.

Quand il se promène dans la région, tout lui paraîtrait donc beau ? Daniel Kahanne sourit : « Ah, non ! Je ne suis pas aveugle. Il existe de véritables verrous tant en campagne qu'en bord de mer où, parfois, on a voulu pasticher les constructions balnéaires du début du siècle. C'est catastrophique. Tout comme le sont trop de lotissements en campagne et de zones d'activités à l'entrée des villes. On y fait n'importe quoi, sans réflexion sur le plan de l'urbanisme et sans respect pour l'environnement. La Bretagne, comme d'autres régions, devrait être plus vigilante car ce développement anarchique de constructions, mange l'espace rural, touristique... C'est contraire aux règles actuelles qui nous incitent à faire des choses qui seront durables, c'est-à-dire qui respectent l'environnement dans lequel, demain, nos successeurs devront (bien) vivre. »

recueilli par Y.L.

« Ici on ne frime pas », Daniel Kahane apprécie le travail des architectes bretons, Dimanche Ouest France, 17 novembre 2002, Supplément « Architecture en Bretagne Aujourd'hui ».

On ne retrouve alors plus d'éléments formels faisant directement référence à la Bretagne. Les « stigmates » d'une architecture bretonne seraient maintenant liés aux caractéristiques physiques du territoire et se retrouveraient dans des bâtiments en situations extrêmes (bord de mer, etc...). Si l'architecture s'adapte au territoire, c'est avant tout pour des raisons fonctionnalistes, liées au climat par exemple, pas pour des questions de style. Le fait de devoir composer avec l'environnement (ex : le soleil du mauvais côté en Bretagne nord...) fabrique des lieux en Bretagne.

Il n'y a pas nécessairement de différence dans la façon de s'installer selon la région. On fait de l'architecture en menant une approche davantage contextualisée qu'identitaire : « Chaque projet doit prendre sa place dans le lieu et non forcément dans une culture ». Alors que la période précédente demandait : « comment fait-on breton ? », la suivante demande : « comment fait-on à cet endroit là ? ». L'important est avant tout d'adopter une démarche contextuelle en lien avec un programme et que le projet trouve sa place dans le lieu.

Le régionalisme n'existe pas ou plus. On a essayé d'en faire, ce qui a eu pour résultat l'architecture des années 1930, dont l'apogée est symbolisée par le Pavillon de la Bretagne à l'exposition universelle de 1937. Ce qui découle de cette architecture régionaliste, c'est la maison néo-bretonne qui a marqué et détruit un paysage pour longtemps.



© Agence Bohuon et Bertic

Maison LC (2013), Yannick Bohuon, Serge Bertic, Le Guilvinec (29)



Logements (1992), Jean Guervilly, Saint-Quay-Portrieux (22)

Cette opération est située sur le terrain d'un ancien parc de maisons bourgeoises du début du siècle, clos par des murs de pierres et planté, en partie centrale, de très beaux arbres.

J'ai proposé d'implanter les maisons en périphérie pour préserver les arbres et faire en sorte que les voitures se garent uniquement à l'extérieur. On sauvegardait ainsi le parc, où l'on traçait, comme en Bretagne traditionnelle, des chemins creux, piétonniers. Il y a un ensemble de 21 maisons, très uniformes d'aspect, bien que de tailles différentes. Les maisons, placées en périphérie, bien exposées, disposent en rez-de-chaussée d'un jardin privatif clos d'un mur en granit. Celles orientées au Nord ou à l'Est, ont été inversées, le séjour étant placé à l'étage, en balcon sur le parc, et l'entrée, le garage et les chambres au rez-de-chaussée. Enfin celles situées le long de la clôture, jouissent de terrasses-balcons étendus jusqu'à 6m qui leur permettent de rattraper le soleil, au-delà de l'ombre portée de même que la vue sur le parc. J'ai ainsi, sans ne lui avoir encore jamais présenté de façade, peu à peu convaincu le maître d'ouvrage du plan général des maisons de 5,60m x 15m de profondeur. Nous avons mis au point ensemble les percements, en fonction de l'espacement entre les maisons (4m seulement, comme à Pessac, chez Le Corbusier) et des vis-à-vis sur les jardins à usage privatif ? Puis, je lui ai soumis une maquette. L'image lui paraissant trop boîte à chaussures, j'ai proposé d'ajouter au béton peint en blanc, de la pierre et du bois, ce qui a fini par le convaincre. Comme pour les autres opérations, je ne cherche pas à trouver de nouvelles solutions ou à réaliser des prouesses techniques. Ce qui m'importe c'est la façon de construire, de mettre l'accent sur l'essentiel et la qualité. Les façades tournées vers le parc sont plaquées de pierres comme les dalles de jardin. Les menuiseries sont en Iroko. Les fenêtres sont montées au nu extérieur des murs, avec un ouvrant plein, une partie vitrée fixe et un volet intérieur coulissant horizontalement. En modelant le terrain, de grosses boules de granit, superbes, sont apparues. Elles ont été laissées sur place, parmi les genêts et les lavandes ce qui donne au jardin, bien qu'un peu naïf, un air très breton.





© ArchDaily-11 fév. 2009

Thermen (1993-1996), Peter Zumthor, Vals (Suisse, canton Grisons)

Un parti pris suisse ?

On souligne une position différente en Suisse où les architectes sont véritablement attachés à leur terroir et sont sociologiquement impliqués dans ce dernier. Peter Zumthor en est un repère pour les nouvelles générations : il produit une architecture suisse de qualité, qui s'inscrit dans une continuité. S'agit-il alors d'une architecture suisse, ou simplement d'une architecture de qualité qui se positionne dans le terrain avec élégance ? De cette question se dégagent différents points de vue :

- Cette architecture, ou cette façon de faire de l'architecture, existe partout dans le monde, elle est internationale. Ex : Villa de Glenn Murcutt.
- Non, cette architecture n'est pas internationale. Elle compose avec le terrain. Il existe une identité suisse tout comme il existe une identité hollandaise...



© Agence Coquard Colleu Charrier

Bureaux de la communauté de communes de la Côte de Penthièvre (2008),
Coquard Colleu Charrier architectes, Saint-Alban (22)

Les années 1980 : un homme de pouvoir

L'évolution de la place de l'architecte au sein de la chaîne de production est importante. Le rapport de la maîtrise d'ouvrage aux architectes a changé.

Dans les années 1980, malgré l'instauration des concours pour la commande publique en architecture, l'architecte garde une place privilégiée auprès du maire, contre une assise moins importante du promoteur. Les maîtres d'ouvrage vont chercher les architectes. On attend d'eux qu'il soient curieux, qu'ils aient chacun leur singularité, leur propre façon de faire, leur caractère, et même qu'ils fassent preuve d'expérimentation (voire d'approximation). Les architectes se permettent aussi plus de radicalité dans leur architecture.

Des limites outrepassées

Aujourd'hui, les limites de chaque acteur ont été outrepassées et l'architecte se retrouve presque en bout de chaîne. Sa place est restreinte par le nombre croissant des acteurs intervenant sur la conception du projet. Leur rôle perd en conséquence dans la conception et la construction du projet, ils sont de moins en moins décideurs. On leur demande de plus en plus de s'entourer de spécialistes, d'ingénieurs. La place de l'architecte se délite au fil des années au profit des bureaux d'études, bien plus puissants que dans les années 1960-70. Néanmoins, l'obligation au recours à l'architecte lui reconnaît encore une spécificité et évite de l'évincer totalement du processus.

Le constat de cette mutation est le même pour toutes les générations exerçant, et ce malgré le fait qu'elles n'aient pas été opérationnelles au même moment. En effet, cette mutation ne s'est pas opérée par une fracture nette mais plutôt par un changement progressif, un glissement insidieux. La discussion des plus jeunes avec leurs aînés ne fait que mettre en exergue l'importance de l'évolution de la condition de l'architecte au fil des années.

Néanmoins, ce mouvement s'est accéléré au cours des 10 dernières

années (depuis 2005) : la crise a atteint les finances locales et cela se ressent sur la commande : les concours sont bien souvent remplacés par des procédures adaptées.

Quelles sont les causes de cette mutation ? (réglementation, enseignement, nouveaux outils de travail, BIM...)

L'aspect réglementaire et législatif a un rôle à jouer dans cette mutation. On évolue en effet dans une société de plus en plus procédurière. Les maîtres d'ouvrage font moins appel aux architectes qu'auparavant car ils sont moins solvables qu'une entreprise qui s'engage sur un planning et qui est pénalisée si les délais ne sont pas respectés. Ces faits s'accompagnent d'une perte de confiance en l'architecte « signature » qui s'oppose à l'obligation de s'entourer de spécialistes.

L'informatique se développe dans les écoles d'architecture à la fin des années 90 et joue un rôle majeur dans l'évolution de la pratique du métier d'architecte. Elle a permis d'améliorer la qualité des projets, mais elle a également modifié le rapport qu'ont les architectes, ainsi que les maîtres d'ouvrages, au dessin du projet d'architecture.

L'informatique, c'est aussi le BIM, qui accroît l'implication de la maîtrise d'ouvrage dans le travail de l'architecte.

Le BIM, qui vient de l'acronyme anglais « Building Information Modeling », peut se traduire en français par modèle, modélisation ou management des informations du bâtiment.

Le BIM n'est pas un outil ou un logiciel, mais c'est l'ensemble des processus collaboratifs qui alimentent la maquette numérique tout au long du cycle de vie des ouvrages. Il permet le travail et la collaboration entre les différents intervenants d'un projet de construction et permet la conception et l'exploitation de la maquette numérique.

La maquette numérique constitue une base de données technique, standardisée, partagée. Elle contient les objets composant le bâtiment, leurs caractéristiques physiques, techniques et fonctionnelles et les relations entre ces objets comme la composition détaillée d'un mur ou la localisation d'un équipement dans une pièce.

1972



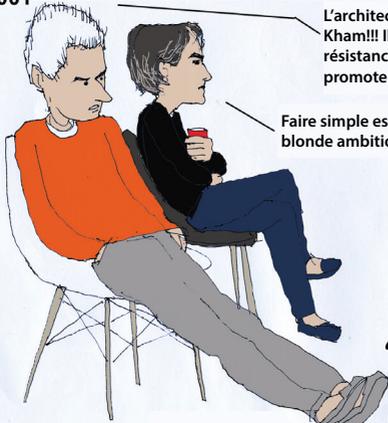
C'était une époque stone, petit Kham!!!
Même si c'était dur à cette époque les maîtres
d'ouvrage et promoteurs avaient notre confiance!!!

L'apprentissage de la retenue
et de la résistance demande de
la maturité!!!

Lulu!!!



2001



L'architecture « est un sport de combat* » petit
Kham!!! Il faut avoir une grande capacité de
résistance face à la désertion des élus et
promoteurs pour réussir à bien construire...

Faire simple est une
blonde ambition!!!

C'est dur!!!



2022



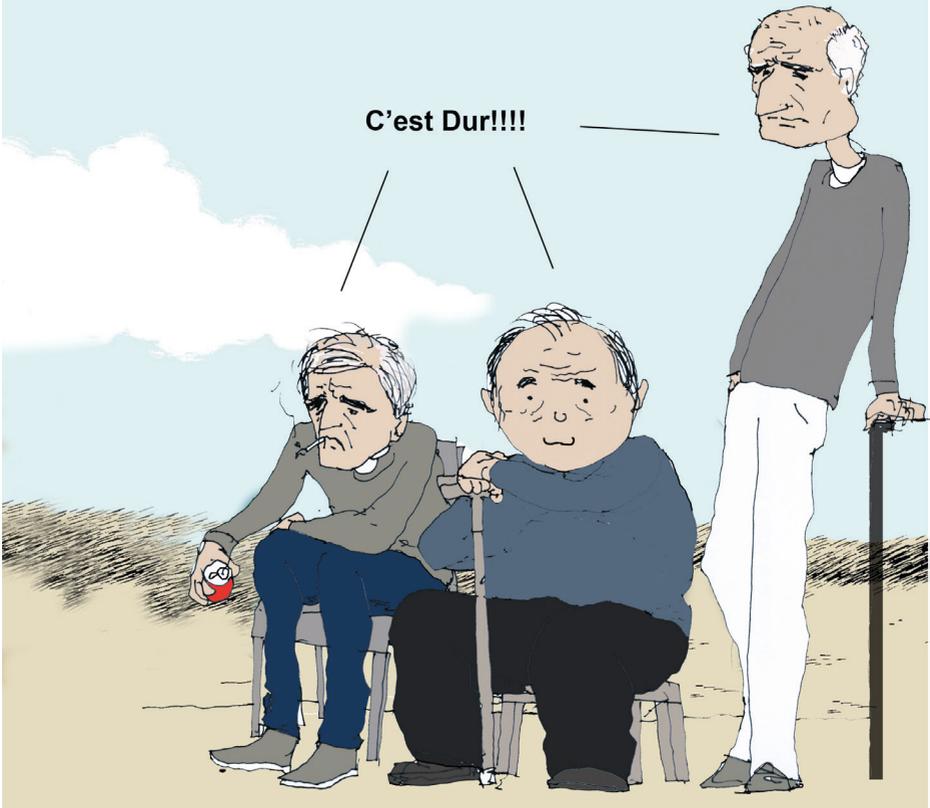
Faire de l'architecture avec
le sourire sans avoir
l'impression de
faire un effort.

Résister est toujours d'actualité, même si
le métier évolue, un projet d'architecture
ça reste toujours implacable!!!

C'est bien dur!!!



* Citation de Rudy Ricciotti



courtesy Khamphet Sakda

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne remercie toutes les personnes et agences qui nous ont accompagnés tout au long du projet en participant à l'élaboration des contenus :

ALL / Agence Laurent Lagadec, Anthracite Architecture, Bohuon-Bertic Architectes, David Cras Architecte, DDL Architectes, Grignou-Stephan Architectes, Jean Guervilly Architecte, Bruno Le Pourveur Architecte, Agence d'Architecture Robert & Sur et Studio 02, David Perreau, co-commissaire de l'exposition.

Michel Velly, Daniel Le Couédic, Khamphet Sakda, Yves Lion (Ateliers Lion Associés), Agence Coquard Colleu Charrier, Atelier Raum Architectes, Lacaton et Vassal, Jean Guervilly (Guervilly & Mauffret), Atelier d'Architecture Ripault Duhart, Lionel Dunet (Architecture Dunet et Associés) Thierry Mostini (Mostini-Mostini Architectes et Associés),

Michel Denancé, Stéphane Chalmeau, Marie-Françoise Monthiers, Jonathan Hardy, Heleen Statius Muller (CAUE 56), Henri Le Pesq (CAUE 22), Chantal Fouquet (CNOA), pour Equitone, Jacques Drouhault et Pascal André qui ont permis la production de l'exposition.

Un énorme merci à Marion Albericci sans qui cette exposition n'aurait pas vu le jour.

